

Exposition

Le grand collier de la Légion d'honneur, de Vincent Auriol à François Hollande

14 juillet 2012 – 16 juin 2013

Dossier de presse

9 juillet 2012

Le musée de la Légion d'honneur rend hommage au Président de la République, grand maître de l'Ordre, dans une exposition sur le grand collier. Du 14 juillet 2012 au 16 juin 2013, le public pourra découvrir l'histoire et la symbolique d'universalité de cet insigne présenté au Président lors de son investiture.

Dessins de joailliers, détails des médaillons allégoriques, films des cérémonies d'investiture sous la IV^e et V^e Républiques, magazines et photos d'époque, portraits officiels, font vivre le grand collier de la Légion d'honneur dont la version contemporaine est un écho des modèles du Premier Empire et de la III^e République, également exposés au musée.

Sommaire

- | | |
|--|-----|
| 1. Le grand collier de la Légion d'honneur | p.2 |
| 2. Un héritage de l'histoire | p.2 |
| 3. Le rôle du grand maître | p.3 |
| 4. Le musée de la Légion d'honneur | p.3 |
| Informations pratiques | p.3 |
| 5. Photos | p.4 |

Contact presse

Grande chancellerie de la Légion d'honneur

Alice Bouteille

LD : 01.40.62.83.15 – P. : 07.61.87.98.11

alice.bouteille@legiondhonneur.fr

Le grand collier de la Légion d'honneur

Le collier actuel a été remis pour la première fois au Président Vincent Auriol, le 1^{er} décembre 1953. Il est présenté à chaque nouvelle investiture et marque le statut unique de grand maître de la Légion d'honneur.

Ce modèle a fait l'objet de plusieurs propositions d'artistes ou de joailliers différents. Le projet retenu fut celui de Raymond Subes, ferronnier d'art, et André Arbus, architecte ; la réalisation fut confiée à la maison Arthus-Bertrand.

Composé de 16 médaillons, rappelant les 16 cohortes de la Légion d'honneur créées par Napoléon, le grand collier comporte en son centre le monogramme HP (Honneur et Patrie, devise de l'Ordre) auquel est suspendue la croix de la Légion d'honneur.

Sur les médaillons sont figurées les grandes activités du pays (telles qu'elles étaient vues en 1953), rappelant ainsi que la Légion d'honneur est un ordre universel : industrie et commerce, connaissance du monde, musique et peinture, sciences, architecture et sculpture, œuvres sociales, littérature, médecine et chirurgie, agriculture, Union française, télécommunications, infanterie, marine, blindés, aviation, artillerie. Au revers, les médaillons portent les noms des présidents de la République, gravés avec l'année de leur investiture.

Un héritage de l'histoire

Le collier actuel, comme celui de la III^e République, est un héritier du collier de la Légion d'honneur du deuxième type. Imaginé par Vivant-Denon et créé en 1804 par Biennais, ce modèle historique institue la figuration des activités civiles et militaires de la nation sur seize médaillons pour symboliser l'universalité de la Légion d'honneur. Les autres éléments constitutifs du collier se réfèrent à l'emblématique impériale : aigles, abeilles, étoiles et chiffre de Napoléon. L'étoile, environnée de feuilles de chêne (mérites militaires) et de laurier (mérites civils) porte en son centre l'effigie de l'empereur ; elle est, selon le modèle en vigueur à partir de 1806, sommée d'une couronne impériale.

Sous le Premier Empire, le collier de la Légion d'honneur est porté par l'empereur, les princes de sa famille et quelques très hauts dignitaires. Non codifié par les textes, il représente une dignité exceptionnelle. Ce n'est que sous la III^e République qu'il devient l'attribut exclusif du grand maître de l'Ordre : un nouveau modèle est alors créé, en un exemplaire unique.

Réalisé en 1881 par la maison Lemoine Fils sur un dessin d'Armand-Dumaresq, il est adapté à la symbolique républicaine : monogramme RF (République Française) et faisceaux de licteurs. Entre les maillons, apparait le motif HP, initiales de la devise de la Légion d'honneur, « Honneur et Patrie » ; à leurs revers, on grave désormais le nom et la date de prise de fonction des présidents de la République, tour à tour investis grand maître de l'Ordre.

Le rôle du grand maître

Depuis la création de la Légion d'honneur, le chef de l'Etat en a toujours été de droit grand maître. Pendant toute la durée de son mandat, il statue ainsi sur l'ensemble des questions concernant l'Ordre.

Lors de la cérémonie de son investiture, le Président de la République est reconnu comme grand maître de l'Ordre par le grand chancelier qui lui présente le grand collier de la Légion d'honneur en prononçant les paroles suivantes : « Monsieur le Président de la République, nous vous reconnaissons comme grand maître de l'ordre national de la Légion d'honneur. » Avant la cérémonie d'investiture, lui sont remis les insignes de grand'croix de la Légion d'honneur.

Le musée de la Légion d'honneur

Le musée de la Légion d'honneur et des ordres de chevalerie est l'un des rares musées au monde spécialisé dans le domaine des décorations françaises et étrangères. Il invite à un voyage insolite dans le temps, des ordres du Moyen Age à la Légion d'honneur et l'ordre national du Mérite ; et dans l'espace, grâce à une collection exceptionnelle de décorations du monde entier.

Informations pratiques

Exposition du 14 juillet 2012 au 16 juin 2013

Du mercredi au dimanche, de 13 h à 18 h. Entrée gratuite

Mardi accessible aux groupes sur réservation

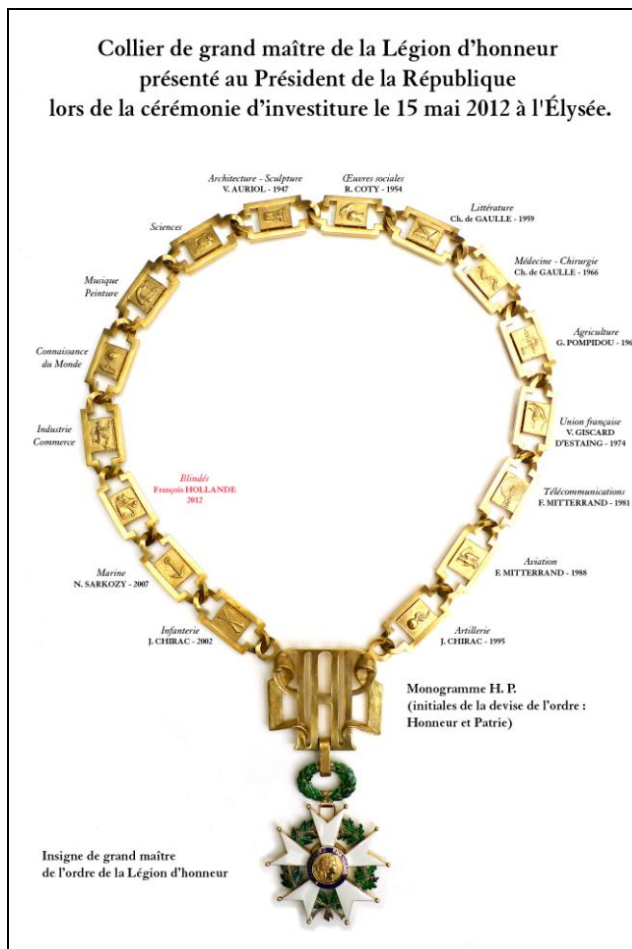
2, rue de la Légion d'honneur – parvis du musée d'Orsay - 75007 Paris

Tél. 01.40.62.84.25 - www.musee-legiondhonneur.fr

Photos disponibles sur demande



Le collier actuel de grand maître de la Légion d'honneur © MLHOC



Identification des maillons du collier actuel © MLHOC



Le grand chancelier présente le grand collier au Président de la République lors de la cérémonie d'installation, le 15 mai 2012.

© AFP



Portrait officiel de Georges Pompidou, Président de la République française (1969-1974)

© La Documentation française.

Photo François Pagès/Paris-Match



Robert Lefevre (1755-1830)

Napoléon I^{er} en costume du Sacre

©Photographie Aldo Vacchina